


Collecte OMR et collectes sélectives

C1 - Population totale desservie

Définition	<p>Population des communes desservies par les services de collecte (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) du territoire considéré ou par le service de collecte concerné</p>	
		<p>Unité : Nombre d'habitants</p> <p>Indicateur calculé aux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • National • Régional • Départemental • Collectivité • Service
Déclinaison	<p>Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)</p> <p>Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)</p>	
Exemple	<p>58 500 habitants sont desservis par une collecte d'ordures ménagères résiduelles organisée par le SICTOM en 2009</p>	
Mode de calcul	<p>Comptage (sans double compte) de la population des communes desservies par un service de collecte.</p>	
<i>Donnée redressée</i>	<p>Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.</p>	